



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
24 avril 2007  
Français  
Original : anglais

**Pour suite à donner**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2007**

4-8 juin 2007

Point 9 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Projet de descriptif de programme de pays\*\*

#### Cuba

#### *Résumé*

Le présent projet de descriptif de programme de pays relatif à Cuba est présenté au Conseil d'administration pour examen et commentaires. Le Conseil est invité à approuver le budget indicatif global pour la période de 2008 à 2012, lequel prévoit un prélèvement de 3 160 000 dollars sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et un prélèvement de 6 millions de dollars sur les autres ressources, sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales.

---

\* E/ICEF/2007/8.

\*\* Conformément à la décision 2006/19 du Conseil d'administration (E/ICEF/2006/5/Rev.1), le présent document sera révisé et affiché sur le site Web de l'UNICEF six semaines au plus après l'examen du descriptif de programme de pays à la session du Conseil. Il sera ensuite approuvé par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2007.

*Note* : La soumission du présent document a été retardée pour des raisons techniques.



## Données de base†

(2005, sauf indication contraire)

Nombre d'enfants de moins de 18 ans (en millions) . . . . .	2,7
TMM5 (pour 1 000 naissances vivantes) . . . . .	7 <sup>a</sup>
Insuffisance pondérale (% , modérée ou grave) . . . . .	4
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) . . . . .	37
Taux d'inscription et de fréquentation scolaire dans l'enseignement primaire (% net, garçons et filles) . . . . .	97/95 <sup>b</sup>
Élèves du primaire atteignant la cinquième année de scolarité (% , 2004) . . . . .	98 <sup>c</sup>
Accès à des sources d'eau potable de meilleure qualité (%) . . . . .	91 <sup>d</sup>
Taux de prévalence du VIH chez les adultes (%) . . . . .	0,1
Enfants qui travaillent (% , enfants âgés de 5 à 14 ans) . . . . .	
RNB par habitant (dollars des États-Unis) . . . . .	*
Enfants de 1 an ayant reçu les trois doses de vaccins associés DTC3 (%) . . . . .	100
Enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (%) . . . . .	98,1

† Des données nationales plus complètes relatives aux enfants et aux femmes sont disponibles sur le site [www.unicef.org](http://www.unicef.org).

<sup>a</sup> Les données d'état civil du Ministère de la santé indiquent un chiffre de 8 pour 1 000 naissances vivantes.

<sup>b</sup> 99,3 % et 98,5 % pour les garçons et les filles, respectivement, selon les chiffres communiqués par le Ministère de la santé pour 2004.

<sup>c</sup> 97,1 % selon les données administratives du Ministère de la santé.

<sup>d</sup> Le chiffre de 95,6 % correspond à la « population ayant accès à l'eau potable » et repose sur une définition différente (Institut national des ressources hydrauliques).

\* La fourchette pour les pays à revenu intermédiaire va de 876 à 3 465 dollars des États-Unis.

## Situation des femmes et des enfants

1. La République de Cuba est divisée politiquement et administrativement en 14 provinces et 169 municipalités. La population totale, qui s'élève à 11 243 836 personnes, compte 2,8 millions d'enfants, selon les statistiques du Gouvernement, soit 25 % de la population : 7 % des enfants ont moins de 5 ans, 8 % ont entre 6 et 11 ans et 10 % sont des adolescents. Le rapport garçons-filles est égal.

2. Les droits des enfants et des femmes à Cuba sont consacrés en termes universels dans le Code de la famille, le Code de l'enfance et de la jeunesse et la Constitution, sans exclusion ni discrimination liée au sexe, à la race, à la religion ou à aucun autre critère. Comme elle s'y est engagée en souscrivant à la déclaration « Un monde digne des enfants », Cuba a élaboré un Plan d'action national et publié à la fin 2006 un rapport de suivi.

3. La difficile situation économique qui a régné dans les années 90, l'intensification du blocus économique, financier et commercial, en place depuis plus de quatre décennies, et la nécessité d'adopter une série de mesures stratégiques pour que perdure le modèle social cubain ont engendré des inégalités dans plusieurs

couches de la population. Le pays a toutefois préservé les réalisations dans le secteur social et les indicateurs liés à l'éducation et à la santé, entre autres, s'agissant en particulier des enfants. L'UNICEF et le Gouvernement s'emploient à maintenir ces résultats.

4. Cuba a soumis en 2005 un deuxième rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, dans lequel sont présentés en détail les progrès et les contraintes ci-après.

5. **Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.** Cuba compte parvenir à cet objectif, selon les tendances des indicateurs, en établissant des priorités quant aux interventions dans les provinces de l'est du pays, dont les besoins sont plus grands du fait que leur développement économique moins avancé et de diverses caractéristiques d'ordre géographique et climatique.

6. **Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.** L'accès au système éducatif national est gratuit et universel, et le pays satisfait aux objectifs de l'éducation pour tous. S'agissant de l'apprentissage précoce, de l'éveil et de l'enseignement préscolaire parmi les enfants de moins de 5 ans, dans les systèmes traditionnels et non traditionnels, la couverture est de 99,5 %. Les réseaux informels relèvent du programme « Éduquez votre enfant ». Plus de 2 800 000 étudiants étaient inscrits dans le système éducatif en 2005/2006. L'éducation de base va jusqu'à la neuvième année d'études. Les taux de scolarisation dans le primaire s'élevaient à 99,3 % pour les garçons et 98,5 % pour les filles, d'après *l'Annuaire statistique* cubain de 2005. Selon le Ministère de l'éducation, 97,1 % des enfants fréquentant l'école primaire parviennent à la cinquième année d'études (2004). Dans le primaire, des taux de rétention scolaire moins élevés sont enregistrés dans les provinces de Guantánamo, Granma, Holguín et Santiago de Cuba (de 94 à 97,5 %). Les taux de rétention dans le secondaire sont moins encourageants dans plusieurs provinces, notamment celles de Matanzas et Guantánamo (91,2 % et 92,9 %, respectivement). Le principal objectif de la politique du pays en matière d'éducation est de continuer d'améliorer la qualité de l'apprentissage, en accordant une attention spéciale aux différences entre les garçons et les filles et concernant les adolescents, ainsi qu'aux besoins de ces groupes, et de veiller à ce que tous aient les mêmes chances, en privilégiant les enfants qui ont des besoins particuliers.

7. **Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.** L'égalité des sexes est une politique de l'État. De grands progrès ont été faits en termes d'autonomisation des femmes, qui représentent plus de 45 % de la main-d'œuvre et plus de 56 % de la main-d'œuvre technique et professionnelle. Malgré des avancées vers la réalisation de l'égalité des sexes, il faut prêter une attention accrue au problème de la violence au sein de la famille.

8. **Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.** La santé est la priorité première de la stratégie de développement du pays. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer le bien-être de la population et la qualité des services de santé, dont l'accès est gratuit et universel, et deux résultats valent d'être soulignés. Le premier est la tendance à la baisse de la mortalité infantile, Cuba affichant le taux le plus bas en Amérique latine (6,2 pour 1 000 naissances vivantes en 2005 et 5,3 pour 1 000 naissances vivantes en 2006), d'après les statistiques du Gouvernement; *l'Annuaire de la santé* de 2005 annonce un taux de 8 % de mortalité parmi les enfants de moins de 5 ans. Le second résultat notable concerne la protection des enfants contre 13 maladies à prévention vaccinale : les taux de

couverture vaccinale contre la tuberculose et contre la poliomyélite sont de 99,9 % et de 94,7 %, respectivement. Le taux de couverture vaccinale contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et l'hépatite B atteint 92,6 %, et la couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est de 86,3 %.

9. Il convient de surveiller plusieurs indicateurs afin de réduire les taux de morbidité et de mortalité parmi les enfants et les adolescents :

a) Les blessures accidentelles, principalement liées aux accidents de la circulation et aux noyades, sont la première cause de décès parmi les enfants et les adolescents, dans tous les groupes d'âge, le taux de mortalité le plus haut étant celui des 10-19 ans (12,9 pour 100 000 habitants); vient ensuite le groupe des 5-14 ans (8 pour 100 000), puis celui des 1-4 ans (0,9 pour 100 000). Même lorsque les taux diminuent, les problèmes liés à la santé subsistent;

b) L'indicateur relatif à l'allaitement exclusif au sein jusqu'à 6 mois se maintient à 26,4 % (21,5 % dans les zones urbaines et 37,4 % dans les zones rurales);

c) L'anémie ferriprive est le plus grave problème nutritionnel qui prévaut dans le pays. Le nombre de cas d'anémie parmi les enfants de moins de 2 ans frôle les 40 %, avec une prévalence plus forte parmi les enfants âgés de 6 à 12 mois. Il n'existe toutefois pas de cas d'anémie grave, et 0,6 % seulement des enfants souffrent d'une anémie modérée.

10. **Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle.** Cuba est le pays de la région d'Amérique latine et des Caraïbes où le risque relatif de décès est le moins élevé pour les femmes enceintes, essentiellement en raison de l'amélioration de la qualité des services liés à la maternité et de l'attention accordée à la santé des femmes pour assurer des accouchements sans risques. Le taux de mortalité maternelle en 2005 était de 37,3 pour 100 000 naissances vivantes. Toutefois, 12 % des femmes souffrent d'une insuffisance pondérale durant la grossesse, et 24 % d'anémie durant le troisième trimestre de la grossesse (chiffres à la fin 2005). Près de 30 % des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie (le plus souvent modérée).

11. **Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.** Bien que le taux de transmission du VIH/sida soit faible (le taux de prévalence était de 0,09 % dans la tranche d'âge des 15-49 ans en 2005) et que 80 % des cas soient enregistrés parmi la population masculine, le pourcentage de femmes déclarées séropositives est passé de 17,2 % à 18 % entre 2000 et 2006. La transmission de la mère à l'enfant ne constitue pas un problème majeur (on ne dénombre que 20 enfants vivant avec le VIH) et les médicaments antirétroviraux sont gratuits. Le suivi épidémiologique est constant et s'accompagne d'activités de prévention et de promotion de la santé.

12. **Objectif 7 : Assurer un environnement durable.** Des efforts considérables ont été engagés pour améliorer l'accès à l'eau et la qualité des services. Quelque 95,6 % de la population (98,2 % de la population urbaine et 87,3 % de la population rurale) ont accès à des sources d'eau potable traitée, selon les indications de l'Institut national des ressources hydrauliques. La situation dans les provinces de l'est du pays est toutefois moins bonne, 82 % seulement de la population étant approvisionnée en eau provenant d'une source traitée. Pour ce qui est de l'assainissement, 96 % de la population vit dans des foyers équipés de moyens de traitement des excréments (97 % dans les zones urbaines et 93 % dans les zones

rurales). Les situations d'urgence, en particulier les catastrophes naturelles, créent des risques. L'efficacité de la préparation et de la réaction de Cuba aux situations d'urgence, notamment son système d'alerte rapide, est bien connue, mais le pays se trouve sur la trajectoire de tempêtes et d'ouragans tropicaux, qui ont causé ces quelques dernières années plus de 2 milliards de dollars de dommages, outre les dépenses liées au sauvetage et à la remise en état. Ces facteurs ont une influence sur les plans de développement locaux.

**13. Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.** Bien qu'elle soit un pays en développement, Cuba mène de nombreuses activités en collaboration avec d'autres pays dans les domaines de la santé, de la formation des ressources humaines et de l'aide humanitaire, grâce aux brigades chargées de l'assistance et de l'appui, aux programmes d'éducation, aux sports et à bien d'autres activités qui s'inscrivent dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

14. Le Gouvernement étudie actuellement un projet de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) élaboré pour la période 2008-2012. Ce plan-cadre s'est inspiré d'un bilan commun de pays (BCP), entre autres analyses de situation, d'un processus de dialogue régulier avec les autorités nationales, et des priorités nationales telles qu'énoncées par le Gouvernement, axées sur cinq grands domaines de coopération : a) développement humain à l'échelle locale; b) catastrophes naturelles et réduction des risques; c) environnement et énergie; d) santé; et e) sécurité alimentaire.

## **Principaux résultats et enseignements tirés de la coopération passée (2002-2006 et 2007)**

### **Principaux résultats enregistrés**

15. **Iodisation du sel.** En 2005, le pays a atteint l'objectif qu'il s'était donné de parvenir à éliminer durablement les troubles dus à une carence en iode. L'UNICEF a contribué à cet effort en appuyant la capacité industrielle des usines de traitement du sel, l'approvisionnement en iodate de potassium pour la production, les laboratoires de contrôle de la qualité, le système de suivi, la formation, les activités de communication sociale et la recherche, y compris les enquêtes sur la prévalence des goitres chez les nourrissons. Le Gouvernement veille au maintien des conditions nécessaires à une consommation d'iode adéquate parmi la population cubaine.

16. **Expérience acquise dans le domaine de la nutrition.** L'UNICEF a contribué à l'action en faveur de l'enrichissement des purées de fruit, fournies à tous les enfants de moins de 2 ans, en créant des alliances avec des organisations non gouvernementales qui procurent l'ingrédient nécessaire à l'enrichissement. Le Fonds a également participé à la création et à la consolidation de systèmes de contrôle, de garantie de qualité et de suivi en aidant à moderniser les laboratoires, la formation et les études d'évaluation sur l'impact de cette intervention. Pour ce qui est de l'apport en micronutriments, l'UNICEF a contribué aux travaux de recherche consacrés à une nouvelle formule à base de fer pour la prévention de l'anémie chez les enfants à risque de moins de 5 ans. Il a également appuyé la mise en place d'un laboratoire pharmaceutique, la fourniture de matières premières et le contrôle de qualité. Le Fonds a en outre appuyé l'élaboration d'outils d'information,

d'éducation et de communication sur une alimentation saine, à l'intention des familles.

17. **Réduction du nombre de décès accidentels.** Le programme a contribué à réduire de 25 % par rapport à 2002 la mortalité liée aux accidents dans la tranche d'âge des 5-14 ans. L'UNICEF a contribué au renforcement du programme national de prévention des accidents, en développant le caractère intersectoriel, en appuyant une stratégie de communication sociale, en incorporant un programme d'éducation routière aux différents niveaux d'enseignement, en dispensant une formation et en favorisant l'échange d'informations dans ce domaine. Le Fonds a par ailleurs aidé à accroître la participation des garçons, des filles et des adolescents aux débats sur les accidents de la circulation et autres accidents, et a intensifié ses activités de plaidoyer afin de mieux sensibiliser l'opinion publique au problème.

18. **« Éduquez votre enfant » : un programme de stimulation précoce.** Le programme « Éduquez votre enfant », modèle de coopération entre Cuba et l'UNICEF, est un programme de stimulation précoce qui inclut 70 % des enfants en bas âge. Le Fonds a contribué à améliorer la qualité du programme en publiant des matériels éducatifs conçus à l'intention des familles et de ceux qui promeuvent le programme et le mettent en œuvre; il a aussi fourni des supports pédagogiques à des groupes communautaires partout dans le pays et encouragé l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers et de leur famille. Ce modèle d'éducation peu onéreux, à la fois suffisamment bien conçu et modulable pour répondre à un grand nombre de situations très différentes, a été reproduit dans d'autres pays de la région.

19. **Qualité de l'apprentissage dans les zones rurales.** L'UNICEF a appuyé l'élargissement de l'approche différenciée de la qualité du processus d'enseignement et d'apprentissage à 100 % des territoires ruraux et montagneux du pays. Cette pratique a d'abord été mise en œuvre en 2002 dans trois provinces de l'est, auprès de 165 704 étudiants. La contribution de l'UNICEF a permis d'accéder à des écoles situées dans des zones difficiles d'accès; de former des enseignants et des membres de l'administration, notamment en prêtant attention aux besoins en matière d'éducation spécialisée; d'instaurer des conditions de vie saines dans les écoles; de renforcer les capacités institutionnelles dans les provinces; et d'imprimer des matériels de consultation pour les conseillers et les enseignants ainsi que des brochures d'information à l'intention des familles. La contribution de l'UNICEF a également permis d'ouvrir des minibibliothèques dans les zones rurales et d'organiser des activités sportives et culturelles dans les écoles.

20. **Renforcement de la culture des droits.** Le projet « Pour un monde de droits », appuyé par l'UNICEF en coopération avec le Ministère de la justice, a favorisé la promotion d'une culture des droits. Les études menées par le Centre des études sur la jeunesse, avec le concours de l'UNICEF, ont confirmé que les garçons, les filles et les adolescents connaissaient mieux leurs droits. L'UNICEF a appuyé la création d'un réseau de centres de référence sur les droits dans tous les bureaux provinciaux d'administration de la justice du pays, et des équipes techniques multisectorielles se rendent dans les municipalités. Ces centres nouent des relations avec des bibliothèques publiques et d'autres lieux de réunion locaux, afin de fournir des informations aux femmes et aux familles. L'UNICEF a organisé plusieurs cours de formation universitaire sur la question, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies.

### Enseignements tirés

21. **Programmation fondée sur le cycle de vie.** L'approche axée sur le cycle de vie a permis d'avoir une vue d'ensemble des questions relatives aux enfants, de la petite enfance à l'adolescence en passant par les années de scolarisation. Les ministères cubains étant très spécialisés au niveau technique, ce programme a aidé l'UNICEF à resserrer les liens et la coordination institutionnels entre les ministères et d'autres organisations et de former de vastes alliances avec d'autres institutions en adoptant une approche intégrée des questions intéressant les enfants. L'approche axée sur le cycle de vie a contribué à une amélioration qualitative des activités de coopération de l'UNICEF.

22. **Stratégie décentralisée de coopération.** L'UNICEF s'est associé au Programme de développement humain local (Programme des Nations Unies pour le développement) au début du cycle de programmation pour 2002-2006. La stratégie décentralisée de coopération a été mise en œuvre dans cinq provinces de l'est. La coopération avec d'autres organismes des Nations Unies a donné un impact plus grand au projet à l'échelle locale et permis de recenser les programmes d'action communs et de réduire les dépenses de fonctionnement. L'utilité de cette stratégie a été confirmée par l'examen à mi-parcours.

23. **Mise en commun des données d'expérience.** L'appui de l'UNICEF à Cuba contribue non seulement à la réalisation des objectifs nationaux, des objectifs du Millénaire pour le développement et de ceux du plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l'UNICEF, ainsi qu'au renforcement des droits de tous les enfants cubains, mais encore à la reproduction d'expériences réussies dans d'autres pays, dans le cadre de la coopération internationale préconisée dans l'objectif 8 du Millénaire pour le développement.

## Programme de pays pour 2008-2012

### Tableau budgétaire récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Programme</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<b>Total</b>
Programme intégré de développement du jeune enfant	1 106	2 160	<b>3 266</b>
Programme intégré de développement des filles et des garçons de 6 à 11 ans	727	1 680	<b>2 407</b>
Programme intégré de développement des adolescents	695	1 260	<b>1 955</b>
Dépenses intersectorielles	632	900	<b>1 532</b>
<b>Total</b>	<b>3 160</b>	<b>6 000</b>	<b>9 160</b>

### Préparatifs

24. Le processus a démarré avec la réunion consacrée à l'examen à mi-parcours, à la fin 2005. Après cela, et dans le cadre du BCP/PNUAD, les organismes des Nations Unies ont convenu d'harmoniser leurs cycles de programmation grâce à un programme de transition pour 2007. En décembre 2006, à l'occasion de l'examen

annuel, le Gouvernement et l'UNICEF ont défini ensemble des priorités correspondant aux objectifs du Millénaire pour le développement, au Plan d'action national et au PSMT.

25. À la fin 2006, les conseillers régionaux du Fonds ont dispensé au personnel de l'UNICEF à Cuba une formation à la gestion axée sur les résultats en vue de l'exécution du nouveau programme de pays.

26. Le Ministère de l'investissement étranger et de la collaboration économique, qui coordonne le programme de pays, et l'UNICEF ont ensuite conjointement approuvé une proposition relative à une méthodologie assortie d'objectifs clairs et d'échéances. Plusieurs réunions d'examen et d'évaluation ont été organisées entre les fonctionnaires du Ministère, les partenaires du programme et l'UNICEF afin de définir les objectifs, les résultats escomptés et les stratégies d'exécution du programme de pays.

### **Objectifs, principaux résultats et stratégies**

27. Le programme de pays aura deux objectifs essentiels : a) contribuer à l'action du Gouvernement visant à garantir les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, conformément aux politiques publiques nationales; et b) encourager l'échange et la diffusion des données d'expérience positives entre les pays de la région, en fonction des stratégies régionales et des domaines d'action du PSMT.

28. Les **principaux résultats** visés par le programme sont les suivants : a) accès aux soins de santé, à la prévention, à l'éducation et au progrès pour 100 % des garçons, des filles, des adolescents et des femmes enceintes, dans les zones considérées comme prioritaires en raison de leur développement moins avancé; b) diminution d'un tiers des taux d'anémie actuels parmi les femmes enceintes, les nourrissons allaités au sein et les enfants de moins de 5 ans; c) augmentation de 20 % de l'accès à l'éducation précoce, en particulier dans les zones rurales et parmi les enfants ayant des besoins particuliers; d) augmentation de 10 % de la qualité de l'éducation de base, l'accent étant mis sur les zones rurales et les enfants ayant des besoins particuliers; e) augmentation de 40 % du nombre de centres d'enseignement répondant aux normes sanitaires et aux règles d'hygiène pour les élèves, l'accent étant mis sur les territoires les moins avancés; f) augmentation des capacités locales de préparation et de réaction aux situations d'urgence dans 12 % de la plupart des territoires vulnérables; g) partage de 100 % des expériences fructueuses avec les autres pays de la région; et h) 100 % des enfants, des adolescents et des familles connaissent mieux leurs droits.

29. La stratégie de coopération décentralisée sera maintenue et renforcée, suivant les recommandations issues de l'examen à mi-parcours, et sera poursuivie avec le Gouvernement dans les territoires prioritaires. Il sera lancé d'autres stratégies relatives aux activités d'information, d'éducation et de communication ainsi qu'à l'approvisionnement en fournitures essentielles. Le programme prévoit aussi la mobilisation sociale des familles et la participation active des garçons, des filles et des adolescents. Les activités seront coordonnées entre les organismes des Nations Unies pour lesquels le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement présente un intérêt commun.

30. Une attention spéciale sera prêtée à la stratégie de communication, qui permettra de faire mieux connaître le programme de coopération et facilitera le recensement et la diffusion des résultats et des expériences réussies dans le pays et à l'étranger. À cette fin, le suivi sera amélioré et l'évaluation qualitative du programme de coopération prendra davantage d'importance.

### **Relations avec les priorités nationales et le PNUAD**

31. L'équipe de pays des Nations Unies et les représentants du Ministère de l'investissement étranger et de la collaboration économique ont achevé leurs consultations en novembre 2006, ce après quoi cinq domaines de coopération ont été définis au titre du PNUAD : développement humain au niveau local, environnement et énergie, catastrophes naturelles et risques, santé et sécurité alimentaire. Les questions de la parité des sexes et des droits de l'homme s'inscrivent dans des approches intersectorielles. L'UNICEF a pris la responsabilité des activités relevant des deux premiers domaines, et a intégré dans tous les domaines la gestion axée sur les résultats aux fins des principes et des objectifs de la Convention relative aux droits de l'enfant et du PSMT.

### **Relations avec les priorités internationales**

32. Dans le cadre du programme de pays, l'UNICEF s'emploiera aux côtés du Gouvernement à concrétiser les objectifs du Millénaire pour le développement, les résultats escomptés du Plan d'action national et les engagements pris dans la déclaration intitulée *Un monde digne des enfants*. Les initiatives engagées à ce titre le seront conformément au PSMT, à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le programme contribuera en outre à la préservation des réalisations de Cuba s'agissant de l'éducation pour tous et des objectifs énoncés lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida.

### **Éléments du programme**

33. Le programme continuera de suivre une approche multisectorielle axée sur trois éléments de programme correspondant au cycle de vie de l'enfant : développement intégré du jeune enfant (de 0 à 5 ans); développement intégré des filles et des garçons (de 6 à 11 ans); et développement intégré des adolescents (de 12 à 18 ans). Toutes ces composantes ont été définies en fonction de l'analyse de situation, du Plan d'action national de Cuba, des objectifs du Millénaire pour le développement, des priorités énoncées dans le PNUAD et du PSMT.

34. **Développement intégré du jeune enfant (de 0 à 5 ans).** Cette composante du programme permettra d'aider le Gouvernement à assurer aux filles, aux garçons et aux femmes enceintes un suivi médical et des soins de santé de meilleure qualité. L'accent sera mis sur les femmes enceintes exposées aux risques anténataux et recevant une aide dans des maternités, et sur la santé des filles et des garçons, s'agissant en particulier de l'éradication des maladies contre lesquelles il existe des vaccins et du suivi de la croissance et du développement. Les femmes seront davantage encouragées à allaiter leurs enfants pendant les six premiers mois et à leur donner une alimentation complémentaire jusqu'à l'âge de 2 ans. L'accent sera également mis sur l'enrichissement des aliments couramment consommés par les nourrissons, l'objectif étant de réduire l'anémie ferriprive.

35. L'UNICEF contribuera à l'organisation d'activités d'éveil et d'éducation précoce destinées à tous les garçons et à toutes les filles de cette tranche d'âge, dans les cadres traditionnels et non traditionnels, et notamment des enfants qui vivent dans les zones rurales et montagneuses et ont des besoins particuliers. L'on s'efforcera de renforcer les capacités des familles, ainsi que leur participation active, eu égard au processus d'éducation précoce. Cette composante du programme favorisera les liens avec les initiatives nationales garantissant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, essentiellement pour ce qui est des secteurs les plus fragiles et des zones rurales et périurbaines. L'objectif sera d'assurer le maintien de conditions propices au développement intégral des enfants.

**36. Développement intégré des filles et des garçons (de 6 à 11 ans).** Conformément à la politique du pays en matière d'éducation, cette composante privilégiera l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et l'égalité des chances pour tous, y compris les enfants ayant des besoins particuliers. L'UNICEF et le Gouvernement s'emploieront ensemble à mettre au premier plan les enfants en âge d'être scolarisés qui vivent dans les zones rurales et montagneuses et viennent de milieux défavorisés. Cette composante du programme contribuera à l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage dans les écoles primaires de ces zones et favorisera l'intégration sociale des enfants souffrant de handicaps.

37. L'UNICEF appuiera les mesures en faveur de la santé, de la nutrition, de l'hygiène et de l'assainissement des écoles, qui peuvent contribuer à la réduction des taux de morbidité et de mortalité ainsi que du nombre de handicaps résultant d'accidents. Cette composante du programme contribuera à l'action de prévention des maladies du système digestif et à la promotion de styles de vie sains, et mettra l'accent sur la participation accrue des étudiants aux activités sportives, culturelles et de loisir. Enfin, un appui sera fourni aux programmes axés sur l'éducation des enfants et des adolescents dans le domaine de la préparation aux catastrophes.

**38. Développement intégré des adolescents (de 12 à 18 ans).** L'UNICEF et le Gouvernement s'emploieront ensemble à fournir aux adolescents une éducation de qualité qui soit en outre équitable, par des méthodes traditionnelles et non traditionnelles. On s'intéressera à un modèle pédagogique fondé sur les valeurs humaines et sociales, l'apprentissage intégral et l'acquisition de compétences, notamment de celles qui permettent de créer des revenus. L'UNICEF aidera également le Gouvernement à promouvoir la participation effective des adolescents à la vie de la famille, de l'école et de la communauté d'une manière propre à valoriser les comportements sûrs et responsables. L'UNICEF encouragera aussi l'ouverture et l'entretien d'espaces réservés aux loisirs et aux échanges intergénérationnels.

**39. Principaux résultats pour 2012.** L'UNICEF encouragera la consolidation du réseau de services grâce à une approche intégrée de la santé des adolescents, en mettant l'accent sur la qualité des services et des initiatives associés à la promotion de la santé et à la prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida.

**40. Dépenses intersectorielles.** Ces dépenses incluent les dépenses opérationnelles et les dépenses liées aux communications, au suivi et à l'appui logistique au programme de pays dans son ensemble.

### Questions et stratégies intersectorielles

41. Les approches fondées sur les droits et l'égalité des sexes seront regroupées dans l'une des trois composantes du programme de pays, comme convenu lors de l'examen à mi-parcours. La promotion d'une culture des droits des enfants et des adolescents se poursuivra tout au long des trois stades du cycle de vie, avec l'appui fourni par le réseau des Centres de référence sur les droits.

42. La prévention des situations d'urgence et la gestion des risques constituent un autre domaine intersectoriel privilégié, comme il en a été convenu à l'issue de l'examen à mi-parcours. En coopération avec les partenaires nationaux et le système des Nations Unies, l'accent sera mis sur les domaines suivants : capacités locales en matière de gestion des risques, de planification et de préparation aux situations d'urgence; éducation en matière de prévention dans les écoles; formation des partenaires à la protection des droits de l'enfant dans les situations d'urgence; et réponse aux besoins des enfants durant les phases de préparations et de prévention, de relèvement et de remise en état.

### Principaux partenariats

43. Le Ministère de l'investissement étranger et de la collaboration économique est l'organe de réglementation et le coordonnateur du programme de coopération. Les responsabilités relatives à la mise en œuvre du programme relèvent essentiellement du Ministère de la santé, du Ministère de l'éducation, de l'Institut national des ressources hydrauliques, du Ministère de la justice, du Ministère de la culture, du Centre d'études sur la jeunesse, du Centre national d'éducation sexuelle, du Ministère de l'intérieur, de l'Institut national des sports, de l'éducation physique et des loisirs, de l'Institut cubain de la radio et de la télévision et du Bureau national de statistique. Ces institutions désigneront les fonctionnaires responsables de l'action menée avec le Ministère de l'investissement étranger et de la collaboration économique et l'UNICEF. Par ailleurs, l'Organisation des pionniers « José Martí », la Fédération des élèves de l'enseignement secondaire, la Fédération des femmes cubaines et le Quartier général national de la défense civile participeront au programme.

44. L'un des principaux objectifs du programme de pays sera le renforcement des activités de suivi et l'évaluation systématique des progrès réalisés sur les plans quantitatif et qualitatif ainsi que des indicateurs de résultat. Le suivi sera complété par la suite donnée aux projets sur le terrain, l'enregistrement des données d'expérience et l'évaluation des résultats grâce aux statistiques nationales et à la recherche, aux études et aux enquêtes menées aux échelles nationale et locale, y compris l'enquête en grappes à indicateurs multiples, qui seront tous réalisés avec les partenaires nationaux. L'UNICEF renforcera sa capacité interne en matière de communication aux fins du développement, ainsi que de suivi et d'évaluation, au moyen d'indicateurs qualitatifs qui permettront d'évaluer la qualité des mesures prises et leur impact. DevInfo sera un outil essentiel à cet égard, notamment pour suivre les avancées réalisées vers les objectifs du Millénaire pour le développement.

45. L'UNICEF participera au plan intégré de suivi et d'évaluation au titre du PNUAD, ainsi qu'à plusieurs évaluations, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies lorsque cela sera possible.

46. Le Ministère de l'investissement étranger et de la collaboration économique, en coopération avec l'UNICEF, établira des bilans trimestriels. Chaque année, il sera dressé un bilan des progrès accomplis dans l'exécution du programme, avec la participation d'autres organismes et donateurs selon qu'il conviendra. L'examen à mi-parcours aura lieu en 2010.

## Tableau récapitulatif des résultats : programme de coopération

### Gouvernement de Cuba – UNICEF pour 2008-2012

<i>Projet de descriptif de programme de pays et domaine prioritaire du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF</i>	<i>Principaux résultats escomptés par domaine prioritaire</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Principaux partenaires, cadres de partenariat et programmes de coopération</i>	<i>Les principaux résultats escomptés dans ce domaine prioritaire contribueront à :</i>
<b>Projet de descriptif de programme de pays :</b> <b>Développement intégré du jeune enfant</b> <b>PSMT 1 –</b> Survie et développement du jeune enfant	D'ici à 2012, baisse d'un tiers du taux d'anémie parmi les femmes enceintes et les garçons et les filles de moins de 2 ans  <i>Données de base :</i> 28,3 % des femmes enceintes souffrent d'anémie au troisième trimestre de la grossesse et 40 % des enfants âgés de moins de 2 ans souffrent d'anémie légère.	Pourcentage d'enfants allaités exclusivement au sein jusqu'à 6 mois et allaités partiellement jusqu'à l'âge de 2 ans  Pourcentage d'enfants souffrant d'anémie, réparti par âge et par sexe  Pourcentage de femmes enceintes souffrant d'anémie au troisième trimestre de la grossesse	Système de contrôle de la situation en matière de nutrition  Enquête en grappes à indicateurs multiples	Ministère de la santé  Office national de statistique	<b>Résultats visés par le PNUAD :</b> D'ici à 2012, le PNUAD aura contribué à renforcer et à accroître l'attention portée à la santé, à la prévention et à l'éducation, et les activités de promotion menées auprès des femmes, des enfants, des adolescents et des personnes âgées.  D'ici à 2012, la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population cubaine aura été améliorée durablement, en particulier celle des groupes les plus vulnérables.
	D'ici à 2012, tous les indicateurs de développement sont atteints pour 95% des filles et des garçons âgés de 0 à 5 ans.	Pourcentage de garçons et de filles ayant les connaissances élémentaires nécessaires pour être scolarisés dans les zones urbaines et les zones rurales	Statistiques du Ministère de l'éducation	Ministère de l'éducation  Office national de statistique	<b>Un monde digne des enfants 4 :</b> Prendre soin de chaque enfant  Objectif 1 – Promotion d'un mode de vie sain
	<i>Données de base :</i> 75 %	Pourcentage de garçons et de filles recevant une aide par des moyens traditionnels et non traditionnels, dans les zones urbaines et les zones rurales  Pourcentage de familles préparées participant activement au processus d'éducation	Études menées par le Centre de références latino-américain pour l'éducation préscolaire  Enquêtes et études spéciales	Fédération des femmes cubaines	Objectif 2 – Accès à une éducation de qualité  <b>Objectifs du Millénaire pour le développement visés :</b> 1, 2, 4, 5, 7 et 8  Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
	D'ici à 2012, 98 % des familles et des communautés ont accès à l'eau salubre et 96,5 % à des services d'assainissement de base.				Assurer l'éducation primaire pour tous  Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans  Améliorer la santé maternelle

<i>Projet de descriptif de programme de pays et domaine prioritaire du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF</i>	<i>Principaux résultats escomptés par domaine prioritaire</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Principaux partenaires, cadres de partenariat et programmes de coopération</i>	<i>Les principaux résultats escomptés dans ce domaine prioritaire contribueront à :</i>
	<i>Données de base</i> : accès à l'eau : 95,6 %; et accès aux services d'assainissement : 95 %	Pourcentage de familles et de communautés ayant accès à l'eau salubre	Statistiques de l'Institut national des ressources hydrauliques	Institut national des ressources hydrauliques	Assurer un environnement durable Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
		Pourcentage de familles et de communautés ayant accès aux services d'assainissement de base	Enquête en grappes à indicateurs multiples	Office national de statistique	
<b>Projet de descriptif de programme de pays :</b> <b>Développement intégré des filles et des garçons âgés de 6 à 11 ans</b> <b>PSMT 2 – Éducation de base et égalité des sexes</b>	D'ici à 2012, 100 % des garçons et des filles scolarisés dans le primaire ont un meilleur niveau d'éducation. <i>Données de base</i> : 2,2 fois plus de connaissances en mathématiques et 1,5 fois plus de connaissances en espagnol qu'en 2008	Pourcentage de garçons et de filles dont la situation correspond aux objectifs de développement relatifs à l'enseignement primaire, dans les zones rurales et dans les zones urbaines Taux de scolarisation dans le primaire, dans les zones rurales et dans les zones urbaines et par sexe	Tests sur la qualité de l'apprentissage (Ministère de l'éducation) Département de statistique du Ministère de l'éducation Enquête en grappes à indicateurs multiples	Ministère de l'éducation Office national de statistique Organisation des pionniers « José Martí »	<b>Résultats visés par le PNUAD :</b> D'ici à 2012, le PNUAD aura contribué à renforcer et à accroître l'attention portée à la santé, à la prévention et à l'éducation et les activités de promotion menées auprès des femmes, des enfants, des adolescents et des personnes âgées. D'ici à 2012, amélioration des capacités et des résultats locaux contribuant à un développement accru sur le plan humain dans certaines municipalités
	D'ici à 2012, les élèves de 80 % des écoles primaires bénéficient d'une aide sous la forme d'activités relatives à la santé, à la nutrition, à l'eau potable et à l'assainissement, l'accent étant placé sur les domaines dans lesquels le développement est moindre. <i>Données de base</i> : 60 %	Pourcentage d'écoles primaires respectant les normes sanitaires et les règles d'hygiène pour les élèves, dans les zones rurales et dans les zones urbaines	Statistiques du Ministère de l'éducation Statistiques du Ministère de la santé Enquêtes et études spéciales Enquête en grappes à indicateurs multiples	Ministère de l'éducation Fédération des femmes cubaines Office national de statistique	<b>Un monde digne des enfants 4 :</b> Prendre soin de chaque enfant Objectif 1 – Promotion d'un mode de vie sain Objectif 2 – Accès à une éducation de qualité
	D'ici à 2012, la mortalité des élèves âgés de 5 à 14 ans liée à des accidents est réduite à moins de 7 pour 100 000. <i>Données de base</i> : Taux de 8,2 pour 100 000	Taux de mortalité liée à des accidents dans le groupe d'âge des 5 à 14 ans, par âge et par sexe	Statistiques du Ministère de la santé	Ministère de la santé Office national de statistique Ministère de l'éducation Ministère de l'intérieur	<b>Objectifs du Millénaire pour le développement visés :</b> 1, 2, 3 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim Assurer l'éducation primaire pour tous Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

<i>Projet de descriptif de programme de pays et domaine prioritaire du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF</i>	<i>Principaux résultats escomptés par domaine prioritaire</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Principaux partenaires, cadres de partenariat et programmes de coopération</i>	<i>Les principaux résultats escomptés dans ce domaine prioritaire contribueront à :</i>
<b>Projet de descriptif de programme de pays :</b> <b>Développement intégré de l'adolescent</b> <b>PSMT 5</b> – Mobilisation et partenariats en faveur des droits de l'enfant	D'ici à 2012, 100 % des adolescents âgés de 17 ans ont suivi avec succès leur 9 <sup>e</sup> année d'études générales et reçu une préparation technique et professionnelle de base.	Taux de scolarisation dans des établissements secondaires du premier cycle et du deuxième cycle, des instituts universitaires de technologie et des écoles professionnelles et techniques, dans les zones rurales et dans les zones urbaines, et par sexe	Statistiques du Ministère de l'éducation	Ministère de l'éducation  Organisation des pionniers « José Martí »	<b>Résultats visés par le PNUAD :</b> D'ici à 2012, le PNUAD aura contribué à renforcer et à accroître l'attention portée à la santé, à la prévention et à l'éducation et les activités de promotion menées auprès des femmes, des enfants, des adolescents et des personnes âgées.  D'ici à 2012, amélioration des capacités et des résultats locaux contribuant à un développement accru sur le plan humain dans certaines municipalités  <b>Un monde digne des enfants 4 :</b> Prendre soin de chaque enfant  Objectif 1 – Promotion d'un mode de vie sain  Objectif 2 – Accès à une éducation de qualité  Objectif 3 – Protection contre la maltraitance, l'exploitation et la violence  Objectif 4 – Lutte contre le VIH/sida  <b>Objectifs du Millénaire pour le développement visés :</b> 1, 3, 6  Réduire l'extrême pauvreté et la faim  Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes  Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
	<i>Données de base :</i> non disponibles	Pourcentage d'adolescents dont la situation correspond aux objectifs de développement relatifs à l'éducation dans les établissements secondaires du premier cycle et du deuxième cycle, les instituts universitaires de technologie et les écoles professionnelles et techniques, dans les zones rurales et dans les zones urbaines, et par sexe	Enquêtes et études spéciales	Fédération des élèves de l'enseignement secondaire	
	D'ici à 2012, 40 % des adolescents ont acquis des connaissances en matière d'éducation et de promotion de la santé ainsi que de prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida.	Prévalence du VIH chez les 15-18 ans	Enquête en grappes à indicateurs multiples	Office national de statistique	
	<i>Données de base :</i> non disponibles	Pourcentage d'adolescents possédant les connaissances nécessaires en matière de prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida	Statistiques du Ministère de la santé	Ministère de la santé	
		Pourcentage d'adolescents recevant une orientation professionnelle	Enquête en grappes à indicateurs multiples	Office national de statistique	
		Prévalence du VIH chez les 15-18 ans	Statistiques du Ministère de la santé	Ministère de la santé	
		Pourcentage d'adolescents possédant les connaissances nécessaires en matière de prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida	Rapports de l'Office national de statistique  Enquête en grappes à indicateurs multiples	Office national de statistique	

<i>Projet de descriptif de programme de pays et domaine prioritaire du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF</i>	<i>Principaux résultats escomptés par domaine prioritaire</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Principaux partenaires, cadres de partenariat et programmes de coopération</i>	<i>Les principaux résultats escomptés dans ce domaine prioritaire contribueront à :</i>
	D'ici à 2012, 30 % des adolescentes et des adolescents participent, sur un pied d'égalité, à la formulation et à l'application des programmes et des services les concernant.	Pourcentage d'adolescents participant à l'élaboration des politiques concernant les jeunes Pourcentage d'adolescents participant à la prise de décisions dans leur école et leur famille	Enquêtes et études spéciales	Centre d'études sur la jeunesse Fédération des élèves de l'enseignement secondaire Centre national d'éducation sexuelle Ministère de la justice	
	<i>Données de base : non disponibles</i>				